

## Le boulevard du nord sera réaménagé courant 2022

Un nouveau plan de circulation sera alors mis en place



Le boulevard du nord sera réaménagé courant 2022

Dernièrement, se tenait à la salle des fêtes une réunion à laquelle la population était invitée par le conseil municipal.

**L'objet :** l'aménagement du boulevard du nord.

Pour qui se penche sur l'histoire de notre village, il apprend que la ville fut créée en 1274 par contrat de paréage entre l'abbé de Flaran et le comte d'Armagnac. Dénommée bastide, comme toutes ces villes qui apparurent entre le XIIIe et XIVe siècle, elle avait une fonction commerciale. Les rues orthogonales convergeaient vers la place où se trouvait une halle démolie pour les besoins de la circulation au XVIIIe siècle et où des couverts permettaient de mettre les marchandises à l'abri du soleil ou de la pluie.

Les rues étaient de trois types, les principales ou charretières accessibles aux attelages ou au bétail d'une largeur approximatives de six à huit mètres sur laquelle donnaient les façades des maisons, les secondaires d'une largeur de quatre à cinq mètres qui en recevaient l'arrière composé d'une cour, et les ruelles, d'une largeur de deux mètres réservées aux piétons. La circulation y était aisée dans l'ensemble, et s'il y avait quelques désagréments, cela ne pouvait être mis sur le compte d'un trop grand afflux de véhicules comme nous le connaissons maintenant.

Sur la demande des habitants, il arrivait que des remparts soient érigés ; ce fut le cas pour notre bastide dans les années 1335. Ceux qui se trouvent au sud, et sont percés de la Porte de l'Hérissou sont actuellement l'objet de soins destinés à les sauvegarder, ceux du nord vont eux aussi profiter du projet que la mairie présentait devant un auditoire très intéressé.

**De quoi s'agit-il ?**

Si l'on prend l'annonce à la lettre, nous sommes ravis d'y lire le terme promenade. Il est vrai que les gens s'adonnent de plus en plus à la marche à pied et profitent des opportunités qui leur sont offertes par le sentier de la Baïse et celui qui relie Flaran à l'écluse de Graziac réalisés par le Conseil Départemental. Il y a aussi la route qui file vers Maignaut-Tauzia et bifurque vers le moulin que nous baptiserons Poleggi en raison des anciens meuniers, et pour les marcheurs aguerris les circuits en boucle autour de notre bastide avec une préférence pour les châteaux gascons.

Dorénavant, dans quelques mois il y aura la promenade du Nord. Le croquis qui accompagne cet article, explicite ce projet. Le marcheur disposera d'une allée piétonne entre la rue Victor Hugo et la sortie côté salle des fêtes. Des bancs y seront disposés, la vue sur la vallée de l'Auloue dégagée et trois belvédères permettront de découvrir le paysage alentour. La présence de l'école maternelle sera marquée par une aire pour l'arrêt du minibus transportant les élèves contiguë à un espace protégé.

Si l'on examine d'un peu plus près le croquis, il apparaît la mention "Voie à sens unique" et c'est là que réside la grande nouveauté.

Quid des embarras de la circulation Grande Rue ? Puisque les véhicules venant de Condom emprunteront la rue Victor Hugo qui longe l'église rendant la Grande Rue, elle aussi, à sens unique pour les véhicules venant d'Auch qu'un panneau sens interdit arrêtera à la hauteur de Groupama. En raison de la mise en place de ce nouveau plan de circulation, la rue Victor Hugo subira elle aussi des aménagements bien dans le ton de ceux déjà réalisés dans le coeur du village.

Le début des travaux est prévu au cours du premier trimestre 2022.

**Claude Laffargue**

